
POL 4060 : COMPORTEMENTS ET OPINION PUBLIQUE

Professeure : Allison Harell
Disponibilité : Mardi de 13h à 14h00
ou par rendez-vous

Bureau : A-3725
Tél : 514.987.3000, poste 5676
Courriel : harell.allison@uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Attitudes et comportements: conditions de formation, relations et intégration dans la culture politique. Étude de cas des comportements collectifs: groupes, partis, syndicats. La formation de l'opinion publique: information, publicité, propagande. Rôle des media dans la formation de l'opinion publique; étude de cas s'y rapportant.

OUVRAGES

Tous les textes pour ce cours sont disponibles dans le recueil de textes, disponible à la Coop-UQAM, Librairie-Papeterie UQAM, au Local J-M205, Pavillon Judith-Jasmin.

ÉVALUATIONS DU COURS

Forme d'évaluation	Points
<i>Fiche de lectures</i> : Vous devrez compléter TROIS fiches de lecture pendant la session. Chaque fiche vaut 10 points. Les indications pour le format et le contenu se trouvent en annexe. Vous avez l'option de compléter vos fiches sur n'importe quel article indiqué dans le plan de cours avec un astérisque (*), mais c'est <u>votre responsabilité</u> d'en compléter trois.	30
<i>Travail de recherche</i> : En équipe de 4 à 5 personnes, vous devrez mener une recherche sur une question liée au cours (qui doit être approuvée à l'avance par la professeure). L'évaluation du projet sera basée sur les évaluations des coéquipiers (5 points), sur un travail écrit de 10 à 12 pages, interligne double (20 points) et sur la présentation orale de l'équipe en classe des résultats de la recherche de 12 à 15 minutes (10 points). Tous les membres de l'équipe recevront la même note pour le travail écrit, qui est à rendre le 17 novembre. Les présentations seront faites en classe du 24 nov. au 8 déc. Les détails supplémentaires seront fournis en classe.	35

<p><i>Examen final</i> : L'examen aura lieu en classe et couvrira le contenu du cours. Il inclura trois sections : des définitions de concepts, des réponses courtes, et une réponse plus développée. Pour chaque section, vous aurez le choix entre plusieurs questions. Les notes de cours ne seront pas autorisées. Il est impossible de réussir ces examens sans une présence régulière au cours et une lecture assidue des textes.</p>	<p>35</p>
---	-----------

Politique à l'égard des retards

Les dates de remise sont les mêmes pour toutes et tous. Tous les travaux sont remis en classe. La pénalité pour les travaux remis en retard est **équivalent à 4 point de pourcentage par jour de retard** (y compris les jours de fin de semaine). Par exemple, un travail dont la note est 80% vaudra 76% après un jour de retard, 72% après deux jours de retard, etc. Les travaux en retard devront être remis au secrétariat du département de Science politique. Ne les glissez pas sous la porte de mon bureau. **Aucune** fiche de lecture **ne** sera acceptée en retard.

Centre de ressources et de monitorat

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et de troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service de monitorat aux étudiantes et étudiants inscrits dans les cours du département de Science politique.

De plus, si vous désirez améliorer vos méthodes de travail, le Service de soutien à l'apprentissage offre des ateliers, des outils d'auto-évaluation et de la documentation de référence. Pour plus d'information, allez sur le site web : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienapprentissage/Pages/accueil.aspx>

Plagiat

Selon le règlement no. 18, Article 2.1 Infraction:

« Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement. »

Pour plus d'information, consultez <http://www.tricherie.uqam.ca> ou http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere/sciences_humaines/module7/citer1.html

PLAN DE SEANCES

8 septembre	Introduction et présentation du plan de cours
15 septembre	Choix de vote I : Modèles classiques Mayer, Nonna et Pascal Perrineau (dir.). 1992. <i>Les comportements politiques</i> . Paris, Armand Colin, Chapitre 2, p. 39-70.
22 septembre	Choix de vote II : Contexte canadien et québécois Blais, André, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau, et Neil Nevitte. 2002. <i>Anatomy of a Liberal victory: Making sense of the 2000 Canadian election</i> , Peterborough, Broadview Press, p. 83-98, 115-126. Bélanger, Éric et Richard Nadeau. 2009. <i>Le comportement électoral des Québécois</i> . Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 19-53.
29 septembre	Choix de vote III : Campagne électorale et leadership * Johnston, Richard, Elisabeth Gidengil, Neil Nevitte, et André Blais. 1996. « La dynamique référendaire : Pourquoi les Canadiens ont-ils rejeté l'Accord Charlottetown ». <i>Revue française de science politique</i> , vol 46, no 5, p. 817-830. * Giasson, Thierry, Richard Nadeau, et Éric Bélanger. 2005. « Débats télévisés et évaluations des candidats : la représentation visuelle des politiciens canadiens agit-elle dans la formation des préférences des électeurs québécois ». <i>Revue canadienne de science politique</i> , vol 38, no 4, p. 867-895.
6 octobre	Partis politiques et désalignement Dalton, Russel et Martin Wattenberg. 1993. « The Not So Simple Act of Voting » dans Ada Finifter (dir.) <i>Political Science: The State of the Discipline II</i> , Washington, DC, American Political Science Association, p. 193-218. Bickerton, James, Alain-G. Gagnon et Patrick Smith. 2002. <i>Partis politiques et comportement électoral au Canada : Filiations et affiliations</i> . Boréal, Montréal. Chapitre 1, p. 7-35.

13 octobre	<p>Participation politique : militance et protestation</p> <p>* Dufour, Pascale. 2006. « Projet national et espace de protestation mondiale : des articulations distinctes au Québec et au Canada ». <i>Revue canadienne de science politique</i>, vol 39, no 2, p. 315-342.</p> <p>Bréchon, Pierre. 2006. <i>Comportements et attitudes politiques</i>. Presses universitaires de Grenoble, Grenoble. Chapitre 3, p. 59-78.</p>
20 octobre	<p>La vie associative et le capital social</p> <p>* Hall, Peter. 2003. « Le capital social en grande-bretagne ». <i>Revue internationale politique comparée</i>, vol 10, no 3, p. 357-380.</p> <p>* Mayer, Nonna. 2003. « Les conséquences politiques du 'capital social' : le cas français ». <i>Revue internationale de politique comparée</i>, vol 10, no 3, p. 381-395.</p>
27 octobre	<p>** Semaine de lecture **</p>
3 novembre	<p>La culture politique</p> <p>Schweisguth Étienne. 1997. « Le post-matérialisme revisité : R. Inglehart persiste et signe ». <i>Revue française de science politique</i>, vol 47, no 5, p. 653-659.</p> <p>* Lipset, Seymour. 1986. « Historical Traditions and National Characteristics : A Comparative Analysis of Canada and the United States ». <i>Cahiers canadiens de sociologie</i>, vol 11, no 2, p. 113-155.</p>
10 novembre	<p>Compétence citoyenne I : Incompétence individuelle</p> <p>Zaller, John. 2001. « Repenser l'opinion : Extrait de <i>The Nature and Origins fo Mass Opinion</i>, New York, Cambridge University Press, 1992, p. 91-96 ». <i>Hermès</i>, vol 31, p. 223-232.</p> <p>Blondiaux, Loïc. 2007. « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique ». <i>Revue française de science politique</i>, vol 57, no 6, p. 759-774.</p>
17 novembre	<p>Compétence citoyenne II : Public rationnel</p> <p>* Page, Benjamin et Robert Shapiro. 2001. « Le public rationnel et la démocratie : Extrait de <i>Reconsidering the Democratic Public</i>, sous la direction de George Marcus et Russel Hanson, Pennsylvania State University Press, 1993, p. 35064 ». <i>Hermès</i>, vol 31, p. 93-123.</p> <p>*** Travail écrit à rendre en classe ***</p>

24 novembre	<p>Systèmes électoraux</p> <p>Blais, André. 1999. « Critères d'évaluation des systèmes électoraux ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 1, no 1, p. 3-6.</p> <p>Courtney, John. 1999. « Les systèmes électoraux à scrutin majoritaire : un examen ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 1, no 1, p. 7-12.</p> <p>Maclvor. 1999. « Système électoral proportionnel ou semi-proportionnel : effets possibles sur la politique canadienne ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 1, no 1, p. 12-16.</p> <p style="text-align: center;">*** Présentations orales ***</p>
1 décembre	<p>La socialisation politique</p> <p>Bréchon, Pierre. 2006. <i>Comportements et attitudes politiques</i>. Presses universitaires de Grenoble, Grenoble. p. 27-37.</p> <p>Pammett, Jon et Lawrence LeDuc. 2003. « La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 5, no 2, p. 3-9.</p> <p>Gidengil, Elisabeth, André Blais, Neil Nevitte, et Richard Nadeau. 2003. « La politique électorale : où sont passés les jeunes ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 5, no 2, p. 9-15.</p> <p>O'Neill, Brenda. 2003. « Examen du déclin de la participation électorale chez les jeunes du Canada ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 5, no 2, p. 15-19.</p> <p style="text-align: center;">*** Présentations orales ***</p>
8 décembre	<p>Système médiatique et opinion publique</p> <p>* Gagnon, Frédéric. 2009. « Quelle guerre culturelle ? : Les médias américains et québécois et le mythe de la polarisation de la société américaine ». <i>Études internationales</i>, vol 40, no 3, p. 395-416.</p> <p>* Bastien, Frédéric. 2004. « Branchés, informés et engagés ? Les Canadiens, Internet et l'élection fédérale de 2000 ». <i>Politique et Sociétés</i>, vol 23, no 1, p. 171-191.</p> <p style="text-align: center;">*** Présentations orales ***</p>
15 décembre	<p>** Examen final **</p>

ANNEXE

INDICATIONS POUR LES FICHES DE LECTURES

Vous devrez compléter **TROIS** fiches de lecture pendant la session. Chaque fiche vaut 10 points. Vous avez l'option de compléter vos fiches sur n'importe quel article indiqué dans le plan de cours avec un astérisque (*), mais c'est votre responsabilité d'en compléter trois. Si vous soumettez plus de trois, seulement les premières 3 seront notées. Puisque vous avez des textes à lire *préalablement* à chaque cours, les fiches de lecture doivent être remises aux dates indiquées dans le calendrier du semestre. (Par exemple, le texte de Jonhston et al. (1996) est à remettre le 29 septembre.) **Aucune** fiche de lecture **ne** sera acceptée en retard.

Votre fiche de lecture **doit inclure** les parties suivantes :

1) Référence complète sous la forme suivante (1 point) :

Lanoue, David J. et Craig F. Emmert. 1999. « Voting in the glare of the spotlight : Representatives' votes in the Impeachment of President Clinton ». *Polity*, vol 32, no 2, p. 253-269.

2) Question de recherche et attentes théoriques (2 points) :

Quelle est la question principale (ou les questions principales) de l'auteur ? Quelle est la thèse de l'auteur ? Soyez certain(e) de clairement indiquer si certains résultats étaient attendus par le chercheur.

3) Argument de l'auteur (2 points) :

Quel est l'argument de l'auteur ? Pourquoi s'est-il fait de telles attentes ? Quelle est la logique causale de l'argument ?

4) Méthodologie (2 points) :

Quelles données l'auteur utilise-t-il ? Quels types de preuves sont fournis et comment l'auteur les analyse-t-il ?

5) Critique (3 points)

Quelles sont les limites de l'analyse ou de l'argument ? Par exemple, les preuves correspondent-elles à l'hypothèse ? Les conclusions sont-elles généralisables à d'autres contextes ?

Format : La fiche sera normalement d'une à deux pages. Utilisez une police ordinaire (comme Times New Roman, Arial) en taille 12, interligne simple. Vous avez droit d'imprimer recto-verso, si vous préférez. Indiquez votre nom, prénom et code permanent en haut de page (une page titre n'est pas nécessaire). Le fait de manquer de suivre ces indications peut aboutir à une diminution de la note.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.